

SOMMAIRE

Préambule

I - LE CONTEXTE ECONOMIQUE GENERAL

A/ L'environnement économique

B/ Le projet de Loi de Finances 2024

II - LES ORIENTATIONS 2024 ET LA STRATEGIE FINANCIERE

A/ Les orientations 2024

- 1- Développement économique, culturel et vie citoyenne**
- 2- Communication interne et externe**
- 3- Vie associative, équipements sportifs et accueil de loisirs**
- 4- Action sociale, bien vivre et solidarité**
- 5- Affaires scolaires et petite enfance**
- 6- Contrôle de gestion, logement et emploi**
- 7- Urbanisme, budget et sécurité**
- 8- Environnement urbain et travaux**
- 9- Personnel et autres services**

B/ La stratégie financière

- 1 - Les orientations en matière de recettes en 2024**
- 2 - Les orientations en matière de dépenses en 2024**



VILLE DE VILLERS BRETONNEUX

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

**CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 22 FEVRIER 2024**

PREAMBULE

Obligations légales du ROB (Rapport ou débat d'orientation budgétaire)

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la tenue d'un débat en conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de dix semaines précédant l'examen de celui-ci.

Objectifs du DOB

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- De discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif
- D'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité
- De donner également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

Les données et supports utilisés pour la rédaction de ce document sont :

- Les éléments ressortant du projet de loi de finances 2024
- Les éléments ressortant du ROB de la commune nouvelle d'Avranches
- Le compte de gestion du comptable public

Le rapport présenté comme support à ce débat, retrace donc les éléments essentiels de la politique budgétaire suivie par l'équipe municipale et les hypothèses retenues pour construire et équilibrer le budget primitif 2024.

I - LE CONTEXTE ECONOMIQUE GENERAL

A- L'environnement économique.

L'environnement économique demeure toujours complexe et incertain. Il est marqué par la hausse des taux d'intérêts et par des incertitudes politiques majeures. Du fait de sa proximité géographique avec l'Ukraine et de sa dépendance aux hydrocarbures russes, l'Europe est la région la plus impactée par le conflit en Ukraine. Après avoir atteint son pic au 1er trimestre 2023, l'inflation reflue progressivement pour atteindre 5.4% sur l'année. En l'absence de nouveaux chocs, elle devrait se situer autour de 2.4% en 2024 et de 2% en 2025.

Jugeant durable la hausse de l'inflation, la BCE a débuté la remontée de ces taux depuis fin 2022 et a, pour la 10ème fois, augmenté son taux de 0.25 point en septembre 2023 pour le porter à 4%, le plus haut niveau atteint depuis 10 ans. La BCE considère que « ses taux d'intérêt ont atteint des niveaux qui, s'ils sont maintenus suffisamment longtemps, vont apporter une contribution substantielle à ramener l'inflation rapidement à l'objectif ». On peut donc penser que la BCE entre dans une nouvelle phase de stabilisation des taux d'intérêts, mais à un niveau relativement élevé, puisque le taux de 4%, taux de dépôt qui fait référence, devrait être maintenu à minima jusqu'au deuxième semestre 2024.

L'INSEE précise, dans son point de conjoncture, que le rythme de croissance serait de l'ordre de +0.1% à +0.2% par trimestre portant la croissance annuelle à +0.9% pour 2023.

La banque de France reste plus mesurée et indique que la croissance économique s'établirait

à +0.7% en 2023, bien que les difficultés liées à l'approvisionnement en énergie semblent être écartées.

Si le gouvernement table dans le projet de loi de finances pour 2024 sur une croissance de +1.4%, la banque de France s'attend à un scénario plus pessimiste. Selon elle, une phase de reprise s'amorcerait en 2024 et s'accentuerait en 2025, avec des rythmes de croissance moyenne annuelle de +1% en 2024 et de +1.5% en 2025. La consommation des ménages gagnerait en dynamisme sous l'effet du repli de l'inflation. L'OCDE quant à elle corrobore les prévisions du gouvernement et estime que la croissance devrait se redresser progressivement, passant de 0.9% en 2023 à 1.5% en 2024.

La maîtrise de la dépense publique reste prioritaire selon le gouvernement. Bruno Le Maire souligne que « le gouvernement doit répondre à un triple défi : la crise inflationniste la plus grave depuis les années 1970, l'impératif catégorique de désendetter le pays, et la nécessité d'investir dans les missions régaliennes, l'écologie et l'éducation ».

L'année 2024 devra être celle de la baisse du déficit public pour s'inscrire dans la trajectoire de retour sous les 3% en 2027.

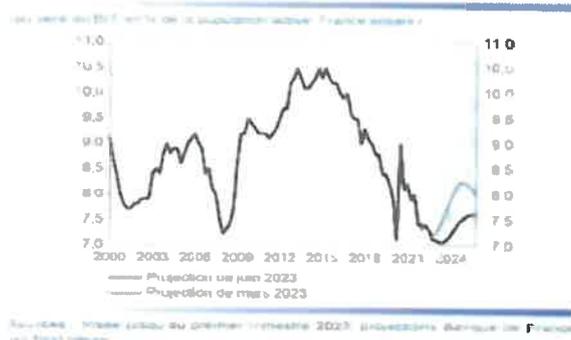
Pour atteindre l'objectif, l'Etat engagera des économies à hauteur de 16 Md€, notamment grâce à la fin des dispositifs exceptionnels mis en place durant la crise énergétique. Le gouvernement mise également sur la réduction des aides aux entreprises ainsi que sur sa politique de l'emploi à travers la réduction du nombre de contrats aidés et la réforme de l'assurance chômage.

Si le déficit public s'établit à près de 125 milliards en 2022, après 162 milliards en 2021 et 208.2 milliards en 2020, la dette, elle dépasse désormais les 3 000 milliards d'euro. Rapportée au PIB, elle est certes en légère baisse depuis 2020 mais reste toujours au-dessus des 100% avec 112.5% au 31 mars 2023.

La poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses publiques devrait permettre de stabiliser le solde public à 4.9% du PIB en 2023 et de le réduire à 1.4% en 2024. Il représentait 6.5% du PIB en 2021 et 9% en 2020. La part de la dette publique dans le PIB devrait baisser à 108.1% en 2027.

Le taux de chômage, historiquement bas, remonterait un peu en 2024 et 2025, sous l'effet du ralentissement de l'activité économique. Le taux de chômage se stabiliserait en 2023 autour de 7.1% avant de progresser modérément en 2024 à 7.4% pour atteindre 7.6% en 2025, un niveau qui demeure nettement inférieur à son niveau pré-covid.

Graphique 11 : Taux de chômage



L'économie française devrait pouvoir sortir progressivement de l'inflation sans récession, même si le ralentissement économique reste marqué.

B- Le projet de loi de Finances 2024 (PLF 2024)

Présenté en Conseil des ministres le 27 septembre 2023, le PLF 2024 traduit les orientations budgétaires et fiscales du gouvernement pour l'année 2024. Il est marqué par la lutte contre l'inflation et la protection du pouvoir d'achat des Français, la baisse du déficit public et des investissements « pour l'avenir ».

Voici les principales mesures qu'il faut retenir.

✓ Trois chantiers prioritaires

Le régalien : armée, sécurité, justice. Ce budget se verra doté de 4 milliards d'euros supplémentaires et permettra notamment de financer le dispositif de sécurité en vue des jeux olympiques et paralympiques de 2024 et de disposer de moyens humains destinés à la justice (+1 961 ETP)

La transition écologique. Le budget sera porté à 40 milliards d'euros avec 7 milliards d'euros de crédits supplémentaires.

L'éducation et la formation. Il atteindra 5.5 milliards d'euros avec la revalorisation des salaires des enseignants à la rentrée scolaire 2023 et la mise en place du « pacte enseignant » pour 2024 avec un coût annuel de 1.9 milliards d'euros.

✓ Protéger les Français face à l'inflation

L'indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation devra permettre de préserver le pouvoir d'achat des Français, pour un coût estimé à 6.1 milliards d'euros. L'absence d'indexation aboutirait à augmenter le taux moyen d'imposition des ménages sans lien avec l'évolution de leurs revenus.

Afin de soutenir les ménages les plus modestes, différentes aides de solidarité seront indexées sur l'inflation pour un coût de 18 milliards d'euros. Il s'agit de l'allocation aux adultes handicapés, des aides aux logements, de l'aide au retour à l'emploi, de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou encore du revenu de solidarité active.

Toujours dans l'objectif de protéger le pouvoir d'achat des plus modestes, une indemnité carburant travailleur devrait être mise en place en 2024 et pourrait concerner 4.3 millions de français. Cette indemnité représenterait 100€ par véhicule soit une aide d'environ 20 centimes par litre pendant 6 mois pour un automobiliste moyen.

L'amélioration de l'accessibilité serait renforcée et bénéficierait de 1.5 milliards d'euros sur 5 ans. La création du dispositif Ma Prime Adapt' dès le 1er janvier 2024 permettra de soutenir l'accessibilité et l'adaptation des logements privés.

Le gouvernement va poursuivre et accentuer sa mobilisation en faveur des étudiants les plus précaires avec la mise en place de diverses mesures telles que la revalorisation du montant des bourses sur critères sociaux, la revalorisation des barèmes des bourses, la pérennisation

de la tarification à 1€ dans les restaurants universitaires, la prolongation du gel des loyers dans les résidences universitaires, la mise en place progressive d'une aide financière pour les étudiants ne disposant pas d'une offre de restauration de proximité.

✓ **Accélérer la transition écologique**

Face à l'urgence climatique, le gouvernement abonde le budget de 7 milliards d'euros pour le porter à 40 milliards pour 2024.

Parmi les principales mesures présentées dans le projet de loi de finances pour 2024, on retiendra :

- La rénovation énergétique des logements ainsi que la sortie des énergies fossiles. Ce sont les 2 piliers du dispositif MaPrimeRénov avec un budget de 5 milliards d'euros et un objectif de 200 000 rénovations dès 2024,
- La prorogation du PTZ pour 4 ans avec un resserrement afin de renforcer son efficacité,
- Le verdissement du parc automobile avec un meilleur ciblage des dispositifs d'aides aux ménages,
- La proposition d'une offre de transports plus propres et accessibles (transports ferroviaires et fluviales, transports collectifs)
- Le soutien au déploiement de la planification écologique dans les territoires avec le renforcement du fonds d'accélération de la transition écologique,
- La décarbonisation de l'industrie avec la création, notamment, d'un crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte (C3IV), et le soutien à l'hydrogène ou à l'injection biométhane,
- La préservation de la biodiversité et des plans d'eau,
- La réduction progressive des dépenses fiscales défavorables à l'environnement avec notamment l'augmentation progressive des tarifs du GNR.

✓ **Une maîtrise des dépenses publiques**

Le gouvernement identifie le désendettement comme le principal défi de 2024. Le projet de loi de finances 2024 se veut donc plus sobre que celui de 2023 avec des économies estimées à 16 milliards d'euros malgré un contexte toujours inflationniste.

La maîtrise de la dépense publique sera partagée par l'ensemble des administrations publiques. Les collectivités locales devraient être associées à cette maîtrise avec un objectif de progression de leurs dépenses de fonctionnement chaque année inférieure de 0.5% à l'inflation. Cette mesure se fera sans contrat ni sanctions.

Le gouvernement a engagé en 2023 une démarche de renforcement du pilotage, du suivi et de l'examen des dépenses publiques, avec la mise en place d'une évaluation de l'action publique.

✓ **Les mesures pour les collectivités**

Le montant de la hausse de la DGF des communes (dotation globale de fonctionnement) serait de 220 millions en 2024. Ainsi, 60% des communes verront leur dotation augmenter en 2024.

La dotation pour les titres sécurisés augmentera et sera fixé à 100 millions d'euros.

Le PLF 2024 instaure un nouveau zonage pour la taxe sur les logements vacants perçue par l'Etat. En raison de ce nouveau zonage, des communes qui avaient institué cette taxe pourraient en perdre le bénéfice. Un mécanisme de compensation intégrale de la suppression de la THLV pour les communes concernées sera créé.

5.5 millions seront mobilisés pour financer les premières mesures du Plan national de prévention et de lutte contre les violences faites aux élus.

2 milliards seront destinés au soutien des collectivités au travers la DETR, DSIL, FNADT.

Le dispositif « fonds vert » sera prolongé et renforcé avec une allocation de 2.5 milliards d'euros.

Les dépenses d'aménagement seront réintégrées dans l'assiette du Fonds de compensation de la TVA. Le FCTVA atteindra donc plus de 7 milliards d'euros en 2024.

II - LES ORIENTATIONS 2024 ET LA STRATEGIE FINANCIERE

A/ Les orientations 2024

1 - Développement économique, culturel et vie citoyenne

PROJETS 2024	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des festivités par la Ville (voir programmation annuelle) • Etoffer la programmation culturelle et événementielle • Diversifier la nature des manifestations • Programmer 2025 	
FONCTIONNEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Chèque cadeaux et bons d'achats agents • Animations de Noël décembre • Arbre de Noël des agents • Nouveaux habitants et vœux du maire • Fête de la musique • Anzac day • Feu d'artifice • Feu de la Saint Jean • Repas des aînées • Cérémonie patriotiques • Divers • Subvention exceptionnelle journée du patrimoine : • Anniversaire jumelage avec Robinvale 	<p>3 100 €</p> <p>5 300 €</p> <p>4 500 €</p> <p>1 100 €</p> <p>3 000 €</p> <p>4 000 €</p> <p>6 200 €</p> <p>400 €</p> <p>12 000 €</p> <p>2 000 €</p> <p>6 000 €</p> <p>500 €</p> <p>9 000€</p>
TOTAL 57 100 €	
INVESTISSEMENTS	
<ul style="list-style-type: none"> • 6 micros : 900 € • 6 pieds de micro : 450 € • 2 enceintes (retour son sur scène) : 400 € 	

- Câblage petit matériel : 700 €
- Flycase protection matériel : 200 €
- Talkie-walkie : 750 €
- Complément scène : 3 400 €
- Matériel artifice : 1 600 €
- Structures gonflables : 3 500€
- TOTAL : 11 900 €**

- La Ville de Villers Bretonneux joue pleinement son rôle en matière d'accès à la culture. Une programmation culturelle comptant des rendez-vous incontournables qui s'inscrivent dans l'agenda culturel de la CCVS.
- Programmation des différents événements :

1 - Vendredi 5 janvier 18h30 Marché Couvert
Vœux du Maire Nouveaux Arrivants

2 - Samedi 16 mars 20h00 Marché Couvert
Concert de Jazz par Recreance

3 - Jeudi 21 mars 9h30-16h30 Marché Couvert
Journée de l'emploi et de la formation

4 - Du mercredi 24 au samedi 27 avril Marché Couvert, salle Victoria, stade Timmerman, Mémorial
Les rencontres Australiennes

5 - Mercredi 8 mai 11h30 Monument aux Morts, Marché Couvert
Commémoration de la Victoire de 1945 : 11h15 rassemblement sur la place, début de la cérémonie à 11h30 au Monument aux Morts, pot de l'amitié au Marché Couvert à 12h00

6 - Samedi 18 mai 16h00 Parc de la médiathèque
Concert

7 - Samedi 25 mai 13h00 - 19h00 Parc Vendeville ou Marché Couvert
Le parc s'anime : Activités diverses et spectacle de rue

8 - Dimanche 2 juin 12h00 Marché Couvert
Repas des aînés : cabaret par B&M compagny + traiteurs

ELECTIONS EUROPEENNES : dimanche 9 juin

9 - Lundi 3 juin salle Victoria
Spectacle « Malle de Rien » par la compagnie Les petites Madames, pour les élèves de petite section

10 - Samedi 8 juin 16h00 Parc de la médiathèque
Concert

11 - Lundi 17 juin 21h00 Marché Couvert

Championnat d'Europe de football : match de l'équipe de France

12 - Mardi 18 juin 11h30 Monument aux Morts, Marché Couvert
Commémoration de l'Appel du Général De Gaulle : 11h15 rassemblement sur la place, début de la cérémonie à 11h30 au Monument aux Morts, pot de l'amitié au Marché Couvert à 12h00

13 - Vendredi 21 juin 21h00 Marché Couvert
Championnat d'Europe de football : match de l'équipe de France

14 - Samedi 22 juin 18h00 place du Général De Gaulle ou Marché Couvert
Fête de la musique : groupes d'amateurs + groupe (semi) professionnel en soirée

15 - Mardi 25 juin 21h00 salle Victoria
Championnat d'Europe de football : match de l'équipe de France

16 - Samedi 29 juin 16h00 Parc de la médiathèque ou salle Victoria
Théâtre d'improvisation : Les Tapas d'Amiens

17 - Lundi 1^{er} ou mardi 2 juillet 21h00 Marché Couvert
Championnat d'Europe de football : 8^{ème} de finale si la France est qualifiée

18 - Jeudi 4 juillet 7h30 - 16h30 Mémorial, Parc Vendeville, place du Gal De Gaulle, Marché Couvert
Passage de la flamme olympique / journée olympique : transport des élèves (3 écoles) du centre-ville au Mémorial (gradins) avant 7h30, passage de la flamme à 8h30, collation offerte par la Mairie dans le parc à 10h00, ateliers scolaires et démonstrations par les associations de Villers jusqu'à 16h30, pique-nique.

19 - Vendredi 5 ou samedi 6 juillet 21h00 Marché Couvert
Championnat d'Europe de football : quart de finale si la France est qualifiée

20 - Mardi 9 ou mercredi 10 juillet 21h00 Marché Couvert
Championnat d'Europe de football : demi-finale si la France est qualifiée

21 - Samedi 13 juillet 21h30 - 23h00 place du Général De Gaulle
Fête nationale : retraite aux flambeaux départ Marché Couvert, défilé de 2km environ dans les quartiers, feu d'artifice à 22h45 sur la place, animations musicales par la Banda Max.

22 - Dimanche 14 juillet 21h00 Marché Couvert
Championnat d'Europe de football : finale si la France est qualifiée

23 - Samedi 20 juillet 16h00 Parc de la médiathèque
Concert

24 - Vendredi 9, samedi 10, dimanche 11 août 9h00 - 23h00 Marché Couvert
Fan zone jeux olympiques : diffusion en direct, animations sportives

25 - Samedi 31 août 16h00 - 18h00 stèle RD 1029, Monument aux Morts, gare
Commémoration de la libération de Villers-Bretonneux : Recueils successifs sur les 3 sites, puis rendez-vous au charnier de Gentelles à 19h

26 - Samedi 7 septembre 9h00 - 15h00 Marché Couvert
Forum des associations

27 - Samedi 21 et dimanche 22 septembre
Journées du patrimoine : animées par Mme Bonte

28 - Samedi 28 septembre 10h00 - 17h00 COB salle de basket
Mégaparc : jeux gonflables

29 - Lundi 11 novembre 11h30 Monument aux Morts, Marché Couvert
Commémoration de l'Armistice de 1918 : 11h15 rassemblement sur la place, début de la cérémonie à 11h30 au Monument aux Morts, pot de l'amitié au Marché Couvert à 12h00

30 - Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre Marché couvert, place du Gal De Gaulle
Villers fête Noël : Marché de Noël par l'APE et les Idées de Villers, animations musicales par la Banda Max, vin et lait chauds offerts par la Mairie à 18h30, manège, feu d'artifice à 19h00.

31 - Vendredi 20 décembre 18h45 Marché Couvert
Arbre de Noël de la Mairie : Animation DJ

32 - Vendredi 10 janvier 19h00 Marché Couvert
Voeux du Maire Nouveaux Arrivants

A dater - Place Charles De Gaulle, Parc Vendeville
Villers en fête : Feu de St Jean, animations et restauration portées par les associations
Budget prévisionnel de la saison culturelle : 47 100€
Coût prévisionnel des investissements : 11 900€

2 - Communication interne et externe

PROJETS 2024	
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution de l'information et de la communication : Instagram • Développement du matériel de communication municipal 	
FONCTIONNEMENT	
• Bulletin d'information (2/an)	8 000 €
• Flyers (3/an)	1 200 €
• Cartes de vœux	450 €
• 6 housses pour barrière de sécurité	300 €
• 2 oriflammes grande taille	500 €
• Gobelets éco cup	500 €
• Pied caméra et objectifs	300 €
INVESTISSEMENTS	
• 2 pupitres	500 €
• Micro-cravate pour discours	1 200 €
• 2 écrans PC	1 000 €
• SDD sauvegarde	400 €
• 2 enceintes (amplificateur / puissance)	900 €

Budget prévisionnel en fonctionnement : 11 400 €

Coût prévisionnel des investissements : 4 000 €

3 - Vie associative, équipements sportifs et accueil de loisirs

PROJETS 2024 - ACCUEIL DE LOISIRS

- Réfection légère des 2 salles d'accueil
- Développer l'aspect qualitatif des différents accueils
- Faire labelliser l'accueil de loisirs (CAF)
- Former le personnel (psc1, 2 BAFA)
- Revoir tarification accueil de loisir
- Dynamique de projet d'animation plus riche
- Intégrer les JO au projet d'animation

INVESTISSEMENTS - ACCUEIL DE LOISIRS

- Rideaux des 3 salles 4200€
- Rénovation dans les 2 salles périscolaires 4967€
- 2 enceintes Bluetooth musique été 400€
- Barnum extérieur 3x6m 1200€
- Remplacement toile barnum existant 110 €

FONCTIONNEMENT – ACCUEIL DE LOISIRS

	Périsco et mercredi	Extrasolaire	Total
Petit matériel	800,00 €	700,00 €	1 500,00 €
Fournitures administratives	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
Pharmacie	300,00 €	300,00 €	600,00 €
Fournitures activités	4 000,00 €	5 000,00 €	7 000,00 €
Alimentation	3 000,00 €	6 500,00 €	9 500,00 €
Sorties extérieures	900,00 €	8 500,00 €	9 400,00 €
Camping	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Transport	1 000,00 €	11 000,00 €	12 000,00 €
Formation	0,00 €	2000,00 €	1 500,00 €
Total	8 500,00 €	36 500,00 €	45 000,00 €

PROJETS 2024 – EQUIPEMENTS SPORTIFS

Mise en avant JO 2024
Entretiens stades et bâtiments sportifs
Améliorations conditions d'utilisation

FONCTIONNEMENT - EQUIPEMENTS SPORTIFS

	2024
Pose éviers réserves COB	6000

Entretien stades	12000
Contrat tennis	2000
TRAVAUX ENTRETIEN COB	5000
Journées olympiques	8000
Cross collège	300
Récompenses	600
Matériels écoles	600
Aménagements MPT	2000

INVESTISSEMENTS - EQUIPEMENTS SPORTIFS

Passage des 3 salles du COB en LED + couloirs et vestiaires
Couverture des aérothermes du COB

PROJETS 2023 – SALLES COMMUNALES

Mise en état des salles
Achat matériels divers

FONCTIONNEMENT– SALLES COMMUNALES

	2024
Vaisselle salles	2000
Chaises extérieures	2000
Plateaux + tréteaux	1500
Tables plastiques MC et Victoria	5200
Chaises MC	1500
Mange debout	800

INVESTISSEMENTS– SALLES COMMUNALES

Passage en LED de la salle victoria et du marché couvert

Budget prévisionnel des subventions aux associations : 66 000 €

4 - Action sociale, bien vivre et solidarité

Montant de la subvention versée au CCAS : 18 000€

Pour information, les dépenses concernent le CCAS.

PROJETS 2024

- Banque alimentaire (29,30 novembre et 1^{er} décembre 2024)
- Noël solidaire (spectacle de Noël + goûter) 500€
- Distribution des colis de Noël aux aînés + maison de retraite 18 000€

FONCTIONNEMENT

- Entretien des logements loués

INVESTISSEMENTS

- Travaux de rénovation dans les logements loués + agrandissement ou délocalisation du local CCAS

- Le repas dansant aura lieu le 01/06/2024
- Nombre de colis : 730

Recettes :

- Octroi d'une subvention au C.C.A.S. par la commune 18 000€
- Demande de subvention auprès de la conférence des financeurs

Budget prévisionnel d'investissement : 8200€

5 - Affaires scolaires et petite enfance**Petite enfance****PROJETS 2024**

- Ateliers éveil musical 570€
- Fête de l'été avec les familles : Ferme de Natura 383€
- Fête de Noël avec les familles
- Partenariat avec le Foyer de Vie Aquarelle, la Maison de Retraite, l'école, la médiathèque, le collège de VB (chorale de Noël)

FONCTIONNEMENT 2024

- Couches bébé
- Produits ménagers
- Vaisselle, appareil multi-crêpes (50€ maxi), alimentation et courses diverses
- Linge à renouveler, mobilier, jouets, papeterie pour activités...
- Achats de chocolats pour offrir aux enfants de la crèche lors de la fête de Noël
- Tickets de manège pour Noël environ 20 25 places
- Pharmacie de la crèche
- Séances d'analyses des pratiques 6h/an/agent APRADIS : 821.76€
- Convention avec un médecin : 1 400€

INVESTISSEMENT

- Machine à laver semi pro (urgent) HS depuis début janvier 2024 3 500€
- Store banne pour faire de l'ombre l'été dans le coin jardin et Voile d'ombrage en attendant (à mettre dans quel budget). 4 900€
- Installation d'une climatisation et/ou de volets roulants
- Ouverture à distance de la porte d'entrée. Obligatoire avec tolérance d'application jusqu'au 1/09/2026. Besoin d'une porte d'entrée où on ne voit pas de l'extérieur.
- Projet COB crèche 2800€ (achat de matériel de motricité)
- Lave-vaisselle 5 900€
- Subvention de la CAF

TOTAL : 17 100€

Ecoles

PROJETS 2024
<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des liens avec le corps enseignants • Resserrer les liens entre les restaurants scolaires
FONCTIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie : 400 € • Fournitures scolaires : 13 560 € • Sorties scolaires : 2 000€ • Calculatrices pour les CM2 : 1 660 € • Livres et chocolats de Noel : 1 900 € • Spectacle de Noel : 900 € • Formation PSC ATSEM : 700 € • Spectacle « male de rien » : 200 € <p>TOTAL : 21 320€</p>
INVESTISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement matériel informatique des enseignants : 4 500 € • Mobilier classe : 3 000 € • Rénovation salle motricité : 20 615 € • Vestiaires école et cantine Victoria : 750 € • Sèche-linge cantine Victoria : 300 € • Meuble de tri déchets cantine Victoria : 300 € • Armoire cantine victoria : 350 € • Aspirateur cantine Victoria : 200 € • Chaises cantines x 2 : 5 200€ • Huisseries 14^{ème} classe école Victoria • Réfection des WC école Victoria

6 - Contrôle de gestion, logement et emploi

Organisation de la journée de l'emploi et de la formation prévue le 21 mars 2024.

Montant à prévoir : 3 000 €

Subvention CCVS : 2 000€

7 - Urbanisme, Budget et sécurité

CIMETIERE :

- Reprise des concessions en état d'abandon cimetière communal (coût moyen pour une reprise comprenant démontage, évacuation monument, exhumations, boîtes à ossements)

Estimation 1 500€ TTC par concession

Objectif de 10 reprises dans l'année 2024 soit 15 000€.

- Aménagement d'un lieu de stockage des gravats (pour amoindrir les frais)

Information :

Nombre de Permis de construire, Déclaration préalable et certificat d'urbanisme pour 2023 :

2023 : PC : 13

2023 : DP : 95

2023 : CU : 82

8 - Environnement urbain et travaux**PROJETS 2024****BATIMENTS**

- Extension des locaux du Koala
 - Travaux : 288 434€ TTC
- Aménagement de l'ancienne Bibliothèque en salle de danse et MPT
 - Travaux : 189 513€ TTC
- Couverture des deux aérothermes du COB : 59 040 € TTC + 7 728€ MO
- Eclairage LED du COB : 118 600€
- Végétalisation des cours et design actif : 60 000€ TTC
- Réhabilitation salle Victoria : 30 000€ TTC
- Rampes PMR écoles Saint Exupéry : 5 000€ TTC
- Garde-corps de la rampe des WC école Saint Exupéry : 2 000€ TTC
- Couverture de la descente chaufferie école Victoria : 3 000€
- Changement menuiseries ateliers : 21 060€
- Comblement affaissement cour Saint Exupéry : 5 730€
- Réhabilitation maison du cimetière : 4 300€
- Réfection radiateurs + douches du COB : 7 608€
- Electricité étage école Saint Exupéry : 3 500€
- Travaux de déconnection /AEP/électricité pour vente des 2 maisons Victoria : 29 319€ TTC

ESPACES PUBLICS

- Rue Maurice Seigneurgens : aménagements cyclables et intervention sur le muret : 131 759,70 € TTC
- Accompagnement travaux CCVS résidence du Bois St Martin pour signaler une zone de circulation apaisée : 21 750€ TTC
- Eclairage Public : passage en LED de 148 points lumineux : 95 526 € TTC
- Programme voirie non réalisé en 2023 + MO : 130 000€ + 6 500€ TTC
- Sécurisation devant l'école Saint Exupéry : 5 000€ TTC
- Etude déplacement à 30Km /h : 20 000€ TTC
- Sécurisation rue de Verdun : 5 000€ TTC
- Supports publicité sur la RD1029 + RD23 : 4 000€ TTC
- Stationnement zone bleue diverses rues : 2 000€ TTC
- Eclairage TOTEMS entrée de ville : 3 000€ TTC
- Balayeuse : 120 000€ (possibilité de louer)
- Drapeaux : 2 460€
- Signalétique (cônes AK5, signalisation lumineuse véhicules, par adhésif, bandeau de balisage « service » : 6 570€
- Outillage divers : 3 411€
- Mur de soutènement mairie : 20 000€
- Mur de soutènement (à côté de la Poste) : 6 000€

- Etude déviation poids lourds : 2 000€
- Relevage de l'orgue église : 15 000€
- Travaux église : 10 000€

ESPACES VERTS

- Aspirateur rabaud : 8 050€
- Diagnostic parc Vendeville : 9 670€
- Clôture terrain cimetière : 5 458€ + 3 000€
- Désherbeur thermique : 3 438€
- Mission de maîtrise d'œuvre : 2 000€
- Tronçonneuses x 2 : 1 345€ + 1 140€
- Souffleur à dos : 746€
- Elagueuse à perche : 712€
- Souffleur : 483€
- Débroussailleuse : 437€
- Souffleuse manuelle : 365€
- Dessouchage parc Vendeville : 6 310€

FONCTIONNEMENT :

- Fleurissement de la ville : 24 279€
- Déneigement : 3 000€
- Acquisition de matériels de petits équipements
- Elagage /tonte /taille via des prestataires extérieurs : 67 349€
- Formations des agents

9 - PERSONNEL

PROJETS 2024

- Actualisation du tableau des effectifs
- Avancements de grades
- Promotion interne
- Evolution du confort de travail des agents en informatique via de nouveaux outils

FONCTIONNEMENT

- Masse salariale (Glissement vieillesse technicité – augmentation naturelle de 5%)
- Formations des agents

INVESTISSEMENT

- Renouvellement de matériel informatique

- Afin de valoriser les agents qui réunissent toutes les conditions, des avancements de grade seront proposés. Par conséquent, le tableau des effectifs sera modifié et l'assemblée délibérante aura à se prononcer sur la création de nouveaux postes si besoin.

B/ La stratégie financière 2024

1- Les orientations en matière de recettes en 2024

FONCTIONNEMENT

- o La capacité d'autofinancement n'est pas encore connue.

Rappel des taux 2023 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 43,88 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 32,34 %

INVESTISSEMENT

Les restes à réaliser 2023 indiqués ci-dessous seront inscrits au budget 2024.

ARTICLE	Fonction	LIBELLE	RESTES A REALISER
DEPENSES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
2031	01	Fusion Koala, Salle de danse et COB (ateliers François SCHRIVES)	30 288,00 €
2031	313	Etude thermique extension Koala (KELVIN CET)	24 072,00 €
2031	321	Etude thermique salle de danse (KELVIN CET)	3 588,00 €
2041582	822	Eclairage public 13-TE-0193-EP	2 628,00 €
	822	Eclairage public 13-TE-0127-EP	35 384,20 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2128	824	Réparation marches de la mairie	457,80 €
IMMOBILISATIONS EN COURS			
2315	824	Salle de danse mission de coordination et de sécurité	457,80 €
2315	824	Solde RD1029 STAG	303 720,00 €
TOTAL			369 850,00 €
RECETTES			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
1322	824	Subvention tranches 1 et 2 RD 1029 (Région)	176 332,00 €
1323	824	Subvention attractivité centre bourg (Conseil Départemental)	30 000,00 €
13251	824	Fonds de concours trottoirs RD 1029 (CCVS)	111 645,00 €
TOTAL			176 332,00 €

- o Des demandes de subventions seront déposées pour tous les projets éligibles à des financements institutionnels. C'est, à ce titre, que des dossiers DETR ont été déposés fin décembre en préfecture. En fonction des projets envisagés, d'autres subventions seront sollicitées (DRAC, LEADER Gal, amendes de police, FSIL...).
- o Les principales demandes de subventions en cours :
 - Extension des locaux du Koala
 - Aménagement de l'ancienne Bibliothèque en salle de danse et MPT
 - Rue Maurice Seigneurgens : aménagements cyclables et intervention sur le muret -Sphère
- o Il convient de préciser que d'autres projets à l'étude n'ont pas encore fait l'objet de

- demandes de subventions, les dossiers techniques n'étant pas bouclés :
- Traverse RD23
 - Relevage de l'orgue

2 - Les orientations en matière de dépenses en 2024

FONCTIONNEMENT

- o Les charges à caractère général (chapitre 011 du budget) constituent un poste de dépenses important. On y retrouve :
 - Les fluides et frais de télécommunication
 - Les fournitures d'entretien, de petits équipements, de voirie, administratives, scolaires et autres fournitures pour la réalisation de menus travaux...
 - Les contrats de prestation de service, d'assurance...
 - La maintenance
 - Les fêtes et cérémonies
 - Les transports collectifs
- o Les charges de personnel (chapitre 012 du budget) constituent, quant à elles, le plus important poste de dépenses de la section de fonctionnement.
- o Les autres charges de gestion courante (chapitre 65 du budget) représentent :
 - Les indemnités et cotisations des élus
 - Les subventions versées
- o Les charges financières (chapitre 66 du budget) représentent :
 - Il s'agit des intérêts des emprunts.

INVESTISSEMENT

- o Les principaux travaux prévus pour 2024 sont les suivantes :
 - Aménagement de l'ancienne Bibliothèque en salle de danse et MPT
 - Couverture des deux aérothermes du COB
 - Passage en LED au COB
 - Rue Maurice Seigneurgens : aménagements cyclables et intervention sur le muret
 - Eclairage public : passage en LED de 148 points lumineux